

Conseil d'École n°1, 2025-2026

Jeudi 6 novembre 2025 à 18h15 (durée : 3h30)

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Sarah ARDEVEN (Maman de Lisa en CE1 et Simon en MS)
 - Habiba BELFIRM (Maman de Nils en CE1)
 - Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CM2)
 - Emmanuel BOUTHENOT (Papa d'Olympe en CE1)
 - Maylis DUFFOUR (Maman de Ella en CE1 et Romy en MS)
 - Élodie DUPUY (Maman de Marius en CE2 et Alix en MS)
 - Aurélie ESPES (Maman de Léanne en CE2 et Lucy en MS)
 - Alicia DE SOUSA (Maman de Anna-Aimée en PS)
- Enseignant(e)s :
 - Caroline BONNIN (CE2 et CM2 le jeudi (décharge de direction), CE1 et CE2 le lundi, GS et CP le vendredi)
 - Jennifer FERNANDEZ (CE1 et CE2)
 - Astrid LEROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CM1 et CM2)
 - Eddy VIARD (GS et CP)
- ATSEM :
 - Sandrine GIGLIO (PS)
- Mairie :
 - Pascal MODET (Le Maire)
 - Bastien MURRA (Élu aux affaires scolaires)
 - Micheline TRÉVAUX (Élue aux affaires scolaires)

1.1 Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 10 octobre 2025 avec une liste unique. Le taux de participation était de 74.5% (contre 70 % l'année précédente).

Le vote électronique est toujours suspendu à la mise en place d'un outil de vote par l'Éducation Nationale (ce n'est pour le moment pas le cas).

1.2 Présentation des membres et rappel du règlement d'un conseil d'école

Rappel de la composition et des attributions du conseil d'école (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

L'inspectrice s'excuse de ne pas être présente, c'est toujours Madame Émilie DUPRAT.

Le directeur propose d'établir un règlement intérieur du Conseil d'école. Une réunion avec un représentant de chaque partie sera organisée dans ce sens.

2 Bilan de rentrée des effectifs et projections

2.1 Présentation des effectifs de rentrée

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	10	PS/MS	19
PS	9	CE1	15	GS/CP	19
MS	10	CE2	8+5	CE1/CE2	38
GS	9	CM1	8	CM1/CM2	21
		CM2	13		
Total :		87			

Pour la première fois une élève a été maintenue en CM2 par manque de place dans une classe spécialisée.

Un élève de CM2 a quitté la commune mais il a été remplacé par un autre élève arrivé entre temps.

Actuellement, 11 enfants scolarisés à l'école ne sont pas domiciliés sur la commune mais bénéficient d'une dérogation pour diverses raisons : déménagement, parent(s) qui travaillent sur la commune ou dérogation municipale. Cela correspond à 12% de notre effectif.

2.2 Première projection pour 2026

L'IEN (Inspectrice de l'Éducation Nationale) demande de faire dès le premier conseil d'école une projection pour l'effectif scolaire de l'année suivante.

En 2023, il y a eu 10 naissances sur la commune. Sur les 10, il y en a 4 pour lesquels la Mairie ne sait pas s'ils seront scolarisés dans l'école et elle ignore s'il y aura d'autres arrivées.

Une première projection pour la rentrée 2026 fait état de 6/7 PS pour un effectif total d'environ 80 ou 81 élèves.

Cela n'augure pas de la fermeture d'une classe car certaines règles doivent être respectées comme un effectif maximal de 24 élèves en GS/CP et CE1/CE2. C'est une des raisons de l'existence la classe triple niveau CE2/CM1/CM2 cette année.

La mairie demande la position de l'EN (Éducation Nationale) si une commune risque une fermeture de classe alors qu'un ou des élèves de cette commune ont été scolarisés dans une commune voisine : le directeur indique qu'il n'a pas de réponse ferme et qu'il faudra interroger l'IEN.

2.3 Personnels de l'école

2.3.1 ATSEM

Le poste d'ATSEM des GS/CP a été maintenu mais toujours à mi-temps.

Son temps de travail, limité à 5h par jour, se décompose comme suit :

- ATSEM dans la classe des GS/CP de 8h20 à 11h20
- Pause déjeuner de 11h20 à 11h50
- Surveillance de la pause méridienne 11h50 à 13h50

L'équipe éducative soulève la problématique de la préparation du matin avec l'enseignant de GS-CP (l'ATSEM étant absente l'après-midi, la préparation ne peut pas se faire la veille et doit intervenir le matin pour le jour même).

L'équipe éducative précise que cela a également un impact sur les sorties de proximité : l'enseignant de GS-CP ne peut pas sortir seul. Or, il n'y a plus de service civique donc sans ATSEM l'après-midi les sorties de proximité sont impossibles.

Ce demi-poste d'ATSEM en moins (depuis le départ de Cassandra en juin 2024) a un impact significatif dans l'encadrement des GS/CP qui se traduit par exemple par :

- Eddy se retrouve seul l'après midi pour la classe de GS/CP
- Astrid ne peut donc plus aller faire la motricité pour les PS-GS dans la salle des fêtes
- Jennifer ne peut plus aller au city-stade pour la classe extérieure du vendredi (cette classe se fait donc dans la cour du haut)

Ce demi poste d'ATSEM en moins est à mettre en perspective avec un nombre croissant d'enfants à besoin :

- 3 enfants sont accompagnés par Nathalie (AESh) : elle a 20 heures allouées dans l'école
- un 4ème élève en aurait besoin (il a reçu la validation d'AESH, mais il n'y a pas assez de crédits pour lui en faire bénéficier)
- un 5ème élève est en attente de passage en commission pour des problèmes de handicap sensoriel (avec très vraisemblablement un avis positif à venir)
- un 6ème élève est en train de monter un dossier

L'équipe éducative précise que ce demi poste en moins a un impact non négligeable sur le fonctionnement de l'école (apprentissage et encadrement).

Les RPE demandent à la mairie de revoir leur position pour l'année prochaine et de revenir à un poste d'ATSEM à temps complet.

La mairie refuse d'augmenter le temps de présence de l'ATSEM des GS/CP.

2.3.2 Service(s) civiques

Au niveau national, les enveloppes budgétaires ont été considérablement réduites.

Pour cette année, uniquement une cinquantaine de services civiques ont été alloués aux écoles de Gironde.

L'IEN a été contrainte de choisir les écoles pourraient en bénéficier. L'école de Baurech n'a pas été retenue (alors que nous avions une candidate).

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Évaluations nationales

Les évaluations sont désormais des évaluations nationales pour toutes les classes du CP au CM2. Elles ont lieu pendant les premières semaines dès la rentrée.

L'équipe éducative n'a pas encore eu le temps de faire le bilan en équipe.

A ce stade, les résultats sont assez hétérogènes. Les enseignants sont en attente des résultats nationaux avec lesquels ils sera possible de faire des comparatifs.

3.1.1 CP

Très bonne réussite du groupe des CP.

3.1.2 CE1

Petite baisse en mathématiques, toujours sur le même point : calcul mental.

3.1.3 CE2

Les difficultés se maintiennent pour certains élèves, ils s'installent dans la difficulté (les mêmes depuis plusieurs années).

Les CE2 de Jennifer (à l'instar de ceux qui sont avec Sébastien) ont mieux réussi les épreuves de français.

Sébastien précise que le triple niveau a pu jouer : tous les élèves font les évaluations en même temps et sont chronométrés. Les CE2 n'ont pas le même chrono que les CM1 et les CM2. Certains ont pu se tromper de chronomètres (y compris chez les CM2), ce qui a pu fausser les résultats.

Les CE2 ont un taux d'élèves pris en charge plus important que les autres classes, ce qui impacte la moyenne (ces élèves sont obligés de passer les mêmes évaluations que les autres élèves de leur niveau. Les enseignants n'ont pas le droit d'adapter les épreuves au handicap de l'enfant pour les évaluations nationales. L'enfant a juste le droit de bénéficier de l'assistance de son AESH).

3.1.4 CM1

Résultats attendus pour leur niveau malgré de petites difficultés en mathématiques.

3.1.5 CM2

Les écarts entre les élèves en difficultés et ceux qui réussissent se creusent. Cela impacte la classe. Ils devront bénéficier impérativement d'une attention particulière. Ça concerne environ 1/3 (sur 13) des CM2.

3.1.6 Classe triple niveau CE2/CM1/CM2

Les RPE posent la question du triple niveau en classe de CM, de ses impacts et des retours des enseignants en charge pour ce début d'année.

Sébastien précise que le triple niveau a été imposé pour respecter l'effectif maximal de 24 élèves en CE1.

Dans cette classe, chaque niveau (CE2/CM1/CM2) a des élèves à profils très particulier. Le choix des élèves de CE2 a aussi été fait pour soulager la classe de CE1/CE2 et dans l'idée que cette séparation devienne un élément positif lors de leur entrée dans le cycle CM.

Cependant un triple niveau avec des élèves à besoin dans chaque niveau nécessite un travail de préparation beaucoup plus lourd et du temps à consacrer à ces élèves plus long et cela au détriment des autres élèves.

Il note aussi que les élèves de CM sont en manque d'autonomie ce qui ne permet pas d'en tirer partie pour faire du travail sur le temps long avec les CE2.

Contrairement à d'autres groupe triple niveau qui ont existé par le passé, il constate que la cohésion CM/CE (et même CM1/CM2) ne se fait pas.

Pour le groupe de CM2, Sébastien précise que sa priorité actuelle est que les élèves non autonomes ne freinent pas ceux qui le sont pour préparer leur arrivée au collège dans les meilleures conditions.

De manière plus générale, les enseignants, quelque soit le niveau, relèvent que le manque d'autonomie est générationnel et se retrouve dans chaque classe : les élèves ne sont pas réceptifs s'ils ne sont pas interpellés personnellement.

La prise de nouvelles dispositions en partenariat avec les parents est à l'étude.

3.2 Projet d'École et évaluation de l'école.

Toutes les écoles seront désormais évaluées tous les 5 ans, par une équipe pédagogique qui n'est pas du secteur.

L'école a été évaluée l'année dernière. Le rapport (reçu le 30 juin) est consultable (à demander au directeur de l'école).

Le rapport fait 4 groupes de recommandations :

1. Continuité des apprentissages
 - Mutualisation des outils entre les niveaux

- Poursuivre la réflexion sur le label « égalité filles/garçons »
- 2. Réflexion à faire sur l'accueil des élèves particuliers
- 3. Climat scolaire et importance d'une communication plus étroite
 - Suggestion de l'utilisation d'un ENT
 - Poursuite du plan pHare avec la validation du niveau 2
- 4. Poursuivre les partenariats avec les partenaires du territoire
 - Demande de renforcement sur la liaison école/collège

La rédaction du futur projet d'école sera abordé lors des prochains conseil d'école.

3.3 Dispositifs pédagogiques : manuels et outils pédagogiques, RASED, APC, ...

3.3.1 Stages de réussite

Cette année, 4 stages de réussite vont être proposés. Ils ont lieu lors des vacances scolaires sauf lors des vacances de noël. Ils concernent entre 6 et 10 élèves maximum pendant 4 demi-journées (en général de 9h à 12h).

Le stage des vacances d'automne a été annulé faute de participants. Il y avait 4 inscrits et 1 qui demandait à être inscrit mais pas tous les jours.

L'équipe enseignante ne choisit pas la semaine des vacances sur laquelle se dérouleront les stages réussite, c'est imposé.

Les RPE demandent s'il serait possible d'informer les parents plus de 15 jours à l'avance (car sinon impossible d'annuler le centre aéré) pour leur permettre de s'organiser.

Sébastien et Jennifer sont en charge des stages.

3.3.2 Dispositif d'aides aux enfants en difficultés

Ce dispositif de 24 heures sur 24 semaines dans l'année a pour objectif de proposer une aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin, plutôt sur la lecture.

Un soir par semaine (en général pour 1h à partir de 16h30/16h45), Astrid prend en charge une groupe de 6 élèves du cycle 2 (CE1/CE2).

La mise en place se fera sur proposition aux familles.

3.3.3 APC – les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en dehors du temps d'école et ont pour objectif de donner un coup de pouce ponctuel à des élèves en petites difficultés. Elles représentent 1 heure (2 fois 30 min) par semaine maximum entre 12h et 14h.

Tous les professeurs sont concernés par les APC, sauf le directeur qui en est exempté. C'est Caroline qui prend en charge les élèves de Sébastien pour les APC.

Il y a pour chaque enseignant 36h d'APC par an au prorata du temps de présence.

Les APC sont donc effectués par Eddy, Caroline, Jennifer et Astrid et concernent tous les niveaux en fonction des besoins des élèves.

Pour les difficultés plus importantes, il y a d'autres moyens (comme le RASED par exemple).

3.3.4 RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en difficulté)

[Définition de ce qu'est le RASED \(sur notre site en cliquant sur ce lien\)](#)

Il n'y a plus de budget (financé par le département) pour les déplacements des enseignants du RASED.

Les enseignants du RASED sont rattachés à Latresne. Leurs frais de déplacement sont calculés à partir de leur lieu de rattachement. Notre commune est la plus éloignée.

Nous n'avons toujours pas de médecin scolaire sur le secteur.

3.4 Sorties scolaires et autres projets pédagogiques

3.4.1 Climat scolaire : le projet « jeux de cour d'école »

Ce projet va s'étaler sur toute l'année. Il consiste à engager tous les élèves dans un projet commun pour :

- apaiser le climat scolaire
- améliorer les relations entre les élèves
- éviter l'exclusion (en s'assurant par exemple qu'un jeu n'occupe pas tout l'espace)
- favoriser l'égalité fille/garçon
- développer la coopération
- sanctuariser les espaces (définir par exemple là où on ne court pas, un endroit calme, etc.)
- acquérir le sens des règles du vivre ensemble
- trouver des intérêts communs

Les enfants devront apprendre à connaître les règles mais également comprendre le sens des règles du vivre ensemble.

L'objectif est que tout cela vienne des élèves eux-mêmes, que rien ne soit pas imposé. C'est la raison pour laquelle le projet s'étend sur une année.

Les élèves ont été sollicités autour d'un questionnaire pour savoir ce qu'ils aiment dans la cour, ce qu'ils n'aiment pas, ce qu'il aimeraient y trouver.

Cela s'articule avec le vote des délégués de classes car il est important que les souhaits de chaque classe (des petits jusqu'aux plus grands) soient représentés pour apprendre à partager la cour.

La première étape consiste en la découverte du projet et l'établissement des règles.

Lors d'une seconde phase, il s'agira d'élaborer et d'afficher les règles d'utilisation de chaque zone, de rédiger une charte d'utilisation de la cour, etc.

A titre d'exemple la cour du bas pourrait être partagée en 4 zones :

- Une zone calme (a été demandée par beaucoup d'enfants pour discuter, lire ou dessiner)
- Une zone « espace libre » : ils peuvent jouer à ce qu'ils veulent
- Une zone « jeux d'adresse »
- Une zone « sportive » (corde à sauter, raquettes, balles etc.)

Le premier objectif est de les accompagner vers une gestion autonome, avec les CM comme éventuels médiateurs.

Ce projet est coordonné avec un travail d'EMC (élection des délégués de classe, autonomie et coopération).

L'objectif est à terme est de transférer ce projet et ses règles sur le temps méridien (en partenariat avec Stéphane).

3.4.2 Projet jardin

L'équipe pédagogique a sollicité l'association QAP (Quinsac Activités Permacoles) agréée pour intervenir dans les écoles pour les accompagner dans l'exploitation du jardin. Cette association qui collabore avec le club nature est spécialisée dans les jardins à vocation pédagogique.

Cela prendra la forme de 12 séances de 1h30 (3 par classe) et cela sera financé en partie par la coopérative scolaire.

Le RPE en profite pour préciser que 3 arbres dans le jardin qui sont morts de sécheresse il y'a 2 ans inquiètent et qu'il faudrait envisager de les élaguer ou les abattre avant qu'ils ne tombent d'eux mêmes.

Jennifer explique que le projet jardin entre dans le thème de la classe dehors dont l'objectif est de faire la classe en extérieur quelque soit le temps.

Le but est de montrer aux enfants que l'on peut apprendre de plusieurs manières, pas seulement assis sur une chaise dans la salle de classe.

Les enfants ont la chance d'avoir une cour verte, mais ils ne la connaissent pas. Cela leur donne donc l'occasion d'apprendre dans un contexte plus apaisé, travailler sur le vivant, d'aborder la faune, la flore, d'avoir un autre regard et de travailler les mathématiques et le lexique scientifique.

La classe dehors dure 1h30, le planning ne permet pas de faire plus. Elle concerne les CE1/CE2 (rassemblés à 28, incluant dont les 5 CE2 dans la classe des CM).

Les enfants en sont ravis.

3.4.3 Vitabib

De nombreuses manifestations dans toutes les bibliothèque de la CDC ([voir le programme](#)).

A Baurech, se déroulera une rencontre d'auteurs autour de la bande dessinée.

3.4.4 Piscine

La piscine de Villenave d'Ornon a validé les créneaux piscine pour les 2 classes (CE1/CE2 et CM1/CM2) qui devraient avoir lieu en janvier.

L'équipe pédagogique réitère sa demande de poursuivre le financement de ces 2 créneaux de piscine.

3.4.5 IEB

Les IEB (Intervenants Extérieurs Bénévoles) sont des parents qui ont passé un agrément qui leur permet d'aider à l'encadrement d'enfants lors de sorties pour des activités spécifiques (natation, cyclisme, etc.).

Les passages de l'IEB vélo se déroulera en février/mars alors celui de la piscine se déroule généralement en septembre.

3.4.6 Projet école et cinéma

Ce projet concerne toute la Gironde. Il est issue d'un partenariat entre les ministères de l'Éducation Nationale et la Culture. La classe des CE1/CE2 a été retenue pour y participer. Ils iront 3 fois au cinéma « Max Linder » de Créon.

Les objectifs sont multiples :

- S'éduquer à l'image
- Développer sa culture cinématographique
- Se sensibiliser aux écrans et se méfier de l'IA (Intelligence Artificielle) : ne pas croire tout ce que l'on voit
- Apprendre ce qu'il se passe derrière un film

Les enfants verront les films suivants :

- Le film documentaire : « MicroCosmos »
- Le film d'animation : « Sirocco »
- Un film en noir et blanc : « Les vacances de Monsieur Hulot »

3.4.7 Autres projets

Déplacement au festival « Premiers Regards » pour aller voir le 12 décembre le dessin animé « Le secret des mésanges » (CE).

Défis scientifiques en rapport avec la nature (CE/CM).

Petits champions de la lecture (CM).

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4.1 Bilans financiers de la coopérative scolaire

[Définition de ce qu'est la coopérative scolaire \(sur notre site en cliquant sur ce lien\)](#)

La coopérative scolaire a terminé l'année scolaire avec près de 8000 EUR de trésorerie.

L'utilisation de ce budget est réglementée et limitée au financement des projets coopératifs et pédagogiques.

Depuis le début de l'année scolaire, les adhésions ont rapportés env. 650 EUR et l'EBB a de nouveau participé à hauteur de 2000 EUR (merci à eux pour leur investissement).

La coopérative a investi dans le projet jardin à hauteur de 3000 EUR (à travers l'association QAP, comme évoqué précédemment).

4.2 Hygiène et sécurité

4.2.1 PPMS Intrusion

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été mis à jour et les tests d'alerte incendie ont été réalisés.

Le directeur indique qu'il faudrait mettre en place les préconisations qui ont été faites par l'équipe mobile de sûreté qui avait été sollicitée l'an passé pour donner des conseils sur différents scénarios de tests d'intrusion.

4.3 Projets aménagement et équipements

4.3.1 Portail

Le changement de portail fonctionne plutôt bien, il permet au directeur de voir tout le monde. Pas de retours négatifs. Pour ne pas créer de goulot d'étranglement, les horaires de sortie des classes sont légèrement échelonnés.

A noter cependant qu'il faut rester vigilant avec les arrivées et départs de voitures depuis le parking des personnels en face de la cour des maternels.

4.3.2 Température des locaux

Les RPE reviennent sur l'épisode caniculaire de l'été dernier et demande à la Mairie ce qui pourrait être mis en place à court et moyen terme pour pallier ce problème (exemple climatiser la salle des fêtes dans un premier temps pour avoir un lieu de repli, etc.).

La mairie précise que le bilan énergétique de l'école a été fait, désormais ils doivent entamer une phase de devis et d'estimations.

Elle précise également que les travaux d'isolation à réaliser dans l'école seront très importants (rien que sur les baies vitrées).

La mairie craint que les financements apportés par le département ne soient très très fortement diminués, voire supprimés sur ces sujets.

4.3.3 Informatique

L'école subit depuis quelques mois des pannes du réseau informatique. L'accès aux données partagés sur le réseau, Internet, l'accès à distance et parfois le téléphone fonctionne de façon intermittente et parfois ne fonctionne pas pendant plusieurs jours ce qui handicape fortement l'équipe pédagogique.

Un prestataire a été missionné pour rétablir le réseau et les services internes de l'école et sa conclusion qu'il faut renouveler une grande partie du matériel, le devis s'élève à 7000 EUR. Le Maire explique qu'il ne peut pas voter un tel budget sans d'autre devis en comparaison.

Un des parents RPE présent lors du Conseil d'École et qui a fait l'installation du réseau à l'origine dans l'école il y'a plus de 4 ans se propose avec l'accord du Maire d'intervenir pour faire un état précis et réparer le réseau.

La Marie accepte la proposition.

NDLR : Le parent RPE est passé le lendemain du Conseil d'Ecole entre 12h et 14h. Il a réinitialisé le réseau, changer un équipement vieillissant par un équipement recyclé plus récent et tout est rentré dans l'ordre.

Seul l'accès à distance n'a pas été restauré mais il est circonscrit à l'action d'un prestataire externe, une demande par l'intermédiaire de la Mairie a été faite dans ce sens.

4.3.4 ENT

La mise en place de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) qui était anciennement financé par le département vient de se débloquer.

C'est désormais la Mairie qui en a la charge.

4.3.5 Divers

L'équipe pédagogique fait état de plusieurs désagréments :

- Mobilier de classe qui se dégrade et tableau qui bouge dans la classe de CE
- Le cabanon de stockage dans le cour des maternels se dégrade
- Manque d'un endroit pour stocker les jeux de cour et matériel de sports
- Amélioration de l'élagage dans la cour du haut
- Un nid de frelons a été détecté dans les hauteurs de la cour du haut
- Des ajustements à prévoir sur la fontaine du haut
- Sécurisation des pentes (avec par exemple de la re-végétalisation)
- Une plaque est corrodée dans la cour

- Les rideaux sont anciens, ils se coincent régulièrement

5 Vie de l'école : vie scolaire et vie périscolaire

5.1 Pause méridienne, accueil et restauration

5.1.1 Restauration scolaire

Les RPE demandent comment le nouveau prestataire a été choisi.

La mairie indique qu'elle a reçu des devis de 3 prestataires.

Un premier de Mérignac, une grosse entreprise, qui a donné le sentiment d'un fonctionnement en mode « usine ».

Le second était l'ancien fournisseur, celui qui fournissait les denrées alimentaires que cuisinait Corinne. Il n'était visiblement pas motivé pour fournir le personnel.

Le troisième est une petite entreprise de Saucats (ALBERT Restauration). Le responsable est restaurateur de métier. Il intervient pour plusieurs mairies et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), notamment celui de Saint-Caprais.

La mairie précise qu'ils ont essayé de trouver du personnel pour remplacer Corinne mais que cela n'est pas simple. De plus, ils avaient la crainte de ne pas trouver quelqu'un d'aussi sérieux que Corinne et la crainte d'éventuels arrêts malades qui auraient entraîné une rupture du service de restauration.

C'est donc « ALBERT Restauration » qui a été sélectionné. Le cuisinier qui a pris le relais de Corinne (Nicolas) est remplaçant et restera le temps que le cuisinier attitré de Baurech soit choisi.

Ce qui a convaincu l'équipe municipale c'est que tous les salariés sont des cuisiniers de formation, y compris le directeur qui s'est engagé à venir lui-même cuisiner si le cuisinier attitré devait être absent.

Cette entreprise n'est pas adhérente d'une centrale d'achat et achète ses produits aux fournisseurs locaux (au sens large).

La mairie nous informe que le prix du repas journalier augmente (passant de 3,10 EUR à 3,70 EUR) car le tarif de la cantine n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années. Il s'agit d'un rattrapage lié à l'inflation et sans lien avec le changement de prestataire. Il est rappelé que ce tarif ne tient compte que des denrées, pas les autres coûts engendrées par le service de restauration.

La mairie rappelle qu'il est possible de s'adresser au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) qui à la possibilité d'aider les familles en cas de difficultés financières.

6 Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est proposé au vote avec comme unique changement la modification de l'article relatif au portail d'entrée qui sera maintenant uniquement le petit portail près de l'entrée du secrétariat de la Mairie.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité des votants.

7 Les représentants des parents d'élèves de l'école de Baurech

Titulaires	
Sarah ARDEVEN (Maman de Lisa en CE1 et Simon en MS) 06 74 99 20 66 sarahjeh@live.fr	Habiba BELFIRM (Maman de Nils en CE1) 06 79 39 06 06 habiba.belfirm@gmail.com
Élodie Dupuy (Maman de Marius en CE2 et Alix en MS) 06 15 62 45 91 elodie-dupuy@hotmail.fr	Aurélie ESPES (Maman de Léane en CE2 et Lucy en MS) 06 22 09 01 06 aurelie.espes@gmail.com
Suppléant(e)s	
Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CM2) 06 79 81 35 68 pjbeyris@hotmail.fr	Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Olympe en CE1) 06 17 29 01 91 emmanuel@bouthenot.name
Maylis DUFFOUR (Maman de Ella en CE1 et Romy en MS) 06 33 06 10 83 maylis.duffour@live.fr	Alicia DE SOUSA Maman de Anna-Aimée en PS 06 41 46 03 87 alicia_33@hotmail.fr

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves [https://rpe-baurech.fr/](http://rpe-baurech.fr). Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.